ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 12 janvier 1901 (23 Nivôse. An 109 de la République, 12e jour de l'année. 22e jour de l'hiver, 22e jour de la lune. (Dernier quartier à 8 heures 41 soir.

Lever du Soleil à 7 h. 53 : couchera à 4 h. 24.

Lever de la lune à minuit ; coucher à 10 h. 45 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 11 janvier.

Baromètre à 2 heures du soir : 762 m'm. (variable).
Hausse depuis la veille, 2 mm.
Thermomètre à 6 heures du matin : 4° au-dessous ; à 2 heures de l'après midi : 4° au-dessus.
Etat du ciel : Clair.
Direction et force du vent : Sud-Ouest, faible.
Temps probable pour aujourd'hui : Beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2me exercice arrêté le 24 novembre) exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

LEUR PATRIOTISME

Le *Journal* soi-disant catholique et honnête de *Roubaix* est en train de découper en tranches l'histoire de notre ville pendant ce siècle — et il est à peine besoin de dire qu'il la *tripatouille* de la plus jésuitique façon.

Voici, par exemple, ce qu'il disait avant-hier :

Après la rupture de la paix d'Amiens, le 12 mai 1803, Napoléon, qui voulait envahir l'Angleterre, avait rassemblé au camp de Boulogne une armée de cent cinquante mille hommes. Cette armée devait être transportée de l'autre côté du détroit sur deux mille bateaux.

Le 18 juin 1803, le Conseil municipal de Roubaix vote une somme de 3000 fr. pour la construction d'un bateau destiné à la descente en Angleterre.

Ce que la feuille tertiaire n'ajoute pas c'est ceci :

Le Conseil municipal vota 4000 francs et non 3000, sur l'invitation du préfet. « Les trois quarts de cette somme furent mis à la charge des habitants de la ville, l'autre quart à celle des habitants de la campagne. »

Les petits boutiquiers, les artisans, les travailleurs de la ville payèrent. Les riches fermiers des villages s'y refusèrent...

Et si nous cherchons les noms de ces fermiers patriotes, nous trouvons là les ancêtres de tous les héros de l'U. S. et P. d'aujourd'hui : nous les avons sous les yeux.

En 1803, comme en 1901, les cléricaux et les capitalistes n'étaient que les saltimbanques du patriotisme.

Patriotes ?... De gueule !...

G. L.

Médailles du travail. — Des médailles d'honneur ont été décernées aux ouvriers et employés de notre région dont les noms suivent :

MM. Adolphe et Clotaire Desobry, à Roubaix ; Théophile Mullié, à Roubaix ; Batteur, à Croix ; Agache et Willemers, à Lys-lez-Lannoy ; Badoux, à Toufflers.

Avis aux chefs de musique. — Un emploi de chef de musique étant vacant à la Fanfare « La Paix » nous invitons les camarades qui voudraient se présenter à bien vouloir se présenter mardi prochain 15 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ».

Vol d'un chien. — Jeudi matin, le nommé Joël Claeys, âgé de 28 ans, marchand de bois, demeurant rue du Cartigny, 163, au moment d'atteler son chien à une voiture à bras, l'a vu disparaître subitement et après des recherches, l'a découvert aujourd'hui chez un de ses voisins le nommé J.-Bte Delvo.

Ce dernier déclare l'avoir acheté 2 francs, à un nommé Adolphe Mas, un autre voisin, qui à son tour dit l'avoir acheté un franc à deux garçons de la 2e à 16 ans qui voulaient le noyer.

Une enquête a été ouverte au commissariat du 1er arrondissement.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi soir, vers 9 h. 1/4, dans l'atelier de menuiserie de M. Louis Clisen, rue Pierre de Roubaix, 78.

L'incendie a pu être éteint sans le secours des pompiers qui n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts sont évalués à 2500 fr. ; il y a assurance.

Chute dans la rue. — Jeudi soir, vers 8 h. 30, le nommé Lomptens Louis, demeurant rue de Baval, s'est blessé en tombant sur le trottoir, rue Pauvrée ; cet homme, en passant, a buté contre un ponton placé sur le trottoir, par M. Allart, marchand de meubles, qui servait à ce dernier pour rentrer sa voiture.

Lomptens a été reconduit à son domicile par M. Carré, demeurant rue Turgot.

Les épaves de la rue. — Mlle Dufour Zoé âgée de 17 ans, demeurant rue de Toulouse, tient à la disposition de son propriétaire à son domicile, où on pourra le réclamer, tous les matins, une lanterne de voiture qu'elle a trouvée rue du Collège.

— Mlle Blanche Laforce, âgée de 19 ans, demeurant rue Gretry, 22, a trouvé hier matin, rue de France, un livre d'église, qu'elle a déposé au commissariat du 4e arrondissement.

Voleur arrêté. — Aimé Desmet, âgé de 18 ans, né à Roubaix, teinturier, demeurant à Wattrelos, rangée Moutard, a été arrêté jeudi soir, rue Main, au moment où il tentait de voler une pièce de 50 mètres de drap, valeur 400 francs, placée sur le camion de M. Gay Désiré, messager à Mons-en-Barœul. MM. Gay fils et Westyn Julien, cocher, ont conduit le voleur au poste du 1er arrondissement.

Il a refusé de faire connaître son complice qui avait pris la fuite.

Bris de clôture et violation de domicile. — Hier matin, vers 2 heures et demie, le nommé Dujardin Léon, âgé de 19 ans, électricien, demeurant rue de Tunis, n° 10, a été mis en état d'arrestation pour bris de clôture et violation de domicile.

Cet individu a enfoncé la porte des demoiselles Vandesenpel Jeanne et Maria, demeurant rue de la Redoute, 14, a cherché à abuser de ces filles. L'une d'elles réussit à s'échapper et avertit la police qui vint arrêter Dujardin.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu chez Screpel Charles et Alphonse, rue de la Tuilerie, 10.

La nommée Coorenan Mélanie, soigneuse, âgé de 16 ans, demeurant rue d'Italie, 33, a reçu au front un coup de manivelle qui s'échappa de ses mains. Contusion du front avec petite plaie.

Le docteur Godefroy a déclaré huit jours d'incapacité de travail.

Le 10 courant, un accident est survenu chez M. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger.

La nommée Moglli Thérèse, doutleuse, âgée de 32 ans, demeurant rue de Rome, cour Parent, 6,

En voulant rattacher un fil, s'est blessé le pouce de la main droite au ra et vient de son métier.

Le docteur Bernard a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Combat de coqs. — Dimanche 13 janvier, il sera joué chez M. Henri Delleuf, au Pigeon Bleu, rue de Baumont, une des plus belles parties de la saison.

L'attaque d'un 3/4 pour 100 fr. contre la société Vandehaugart du Pont de Neuville, 1 vieux et 2 poulets en plus de la partie la première paire est citée pour 100 fr. tout coqs de 6 livres. On y verra jouer à cette partie importante les terribles rouges noirs à M. Lutaud du Tric. La mise au parc aura lieu à 5 heures 1/2 précises.

Chronique colombophile. — Dimanche 13 janvier 1901, chez Elie Catteau, à l'Epeule, magnifique exposition de pigeons voyageurs.

Chaque membre des deux Commissions des Roubaisiennes exposera quatre pigeons de son pigeonnier.

— Dimanche 13 janvier, aura lieu, chez M. E. Delbarre, cabaretier, boulevard de Strasbourg, 10, une belle exposition. MM. Van de Wille et Marissal exposeront l'élite de leurs pigeonniers. On verra le fameux roux de M. Van de Wille, qui remporta treize prix sur quatorze concours au delà de Paris.

— Demain dimanche 13 janvier aura lieu chez M. Théophile Gheysen, cabaretier à l'angle des rues de l'Epeule et du Grand-Chemin, l'exposition de 50 pigeons appartenant à M. Adolphe Desobry. On y verra ses sujets ayant été primés sur les plus longs voyages.

— M. Eugène Vanschoorine, cabaretier, rue Voltaire, 46, a l'honneur d'informer les Amateurs colombophiles, qu'il fera chez lui les expositions suivantes :

Le 13 janvier, M. Henri Séverin ;
Le 20 janvier, MM. Carretta et Fourneau ;
Le 27 janvier, M. Vanschoorine.

A toutes ces expositions on y verra des sujets remarquables.

Les avantages de LA NOUVELLE MAISON et la loyauté de ses opérations ont renda et continuent à rendre de services qui ont été appréciés dans tous les classes de la société. Son organisation particulière permet de vendre tous les articles aux mêmes prix qu'au comptant.

Pour les conditions voir aux annonces.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Princesse d'Auberge

Pour répondre au désir exprimé par la presse et de nombreux spectateurs, le Grand Théâtre-Hippodrome donnera le mercredi 15 janvier, une dernière représentation de *Princesse d'Auberge*, dont le succès d'interprétation et de mise en scène fut éclatant, à Roubaix comme à Lille.

Le chef-d'œuvre de Jan Blockx sera chanté par Mme Mikaelly, Mlle Delormes, Mme Lefort, M. Mikaelly (qui fut le véritable créateur du rôle de Merlin), M. Rémieux, M. Tricot, M. Berton et tous les excellents artistes à qui le jeune maître de l'école flamande a adressé de si chaleureux remerciements.

La mise en scène de PRINCESSE D'AUBERGE est, on le sait, remarquable : « Le réveil de la ville », au 1er acte ; le tableau si mouvementé, si pittoresque du « Carnaval de Bruxelles », avec son chœur de trente enfants, garçons et fillettes, les chars du « Cortège de Flore » ; l'acte final, la « Mort de Merlin », seront revus avec grand plaisir.

L'orchestre de Lille au complet sera dirigé par M. Philippe Bromet.

Théâtre Couvreur. — *Jeudi soir, on nous* a offert la première représentation du charmant opéra-comique à grand spectacle d'Audran, LA POUPÉE.

L'œuvre a obtenu un vrai succès sous tous les rapports.

Félicitons d'abord M. Couvreur, notre sympathique directeur, qui ne ménage pas ses efforts pour plaire au public roubaisien, d'avoir monté cette pièce avec un luxe de décors et une mise en scène comme l'on voit rarement, car vraiment l'on ne pouvait faire mieux. Citons surtout les décors des 2me et 3me tableaux, qui ont fait sensation.

Les costumes sont d'une beauté merveilleuse, et particulièrement les toilettes de poupée et de mariée de Mme Lejeune sont d'une richesse incomparable, comme aussi le beau costume mauve de Mme Couvreur qui a produit un très grand effet. C'était splendide.

Les rôles sont bien sus. M. Couvreur tient un très gros succès que tout Roubaix voudra applaudir.

Arrivons à l'interprétation. Le rôle d'Alésia était tenu par notre charmante dugazon Mme Lejeune qui l'a très bien compris, elle fut l'objet de nombreux rappels, la plupart des morceaux qu'elle a détaillés à la perfection ont été bissés par la salle entière.

Mme Lejeune est une aimable et gracieuse Alésia, légèreté sont parfaites, en un mot c'est une poupée ravissante. Mme Couvreur est excellente dans le rôle de Mme Hilarius qu'elle a joué et chanté avec sa verve habituelle avec infiniment de goût et de brio.

Nos compliments à Mme Henriot pour les rôles de Josse et de Gudulinre.

Du côté masculin, c'est d'abord M. L. Couvreur, qui reste le directeur infatigable et l'artiste tous les soirs applaudi, il nous a donné un maître Hilarius superbe, et le succès qu'il obtient sans cesse doit suffisamment lui prouver l'estime que lui témoigne le public. Le rôle de Lancelot était échu à M. Marc notre charmant ténor, il a fait applaudir dans ses jolis couplets et dans les duos avec Mme Lejeune en dépensant sa jolie voix, si agréable et si bien conduite ; en résumé très bon sous tous les rapports. M. Robert, baryton, s'est montré dans le rôle un peu court du père Maximin, bon chanteur et bon comédien, il a été très applaudi après ses couplets du 1er tableau.

MM. H. Couvreur et Buy ont droit aussi à des félicitations pour les rôles de La Chanterelle et de Loromois qu'ils ont consciencieusement remplis.

Les chœurs sont bien sus, ils ont produit très bon effet surtout le chœur des moines qui ont été bissés. Le divertissement est fort bien réglé par M. Meynier.

L'orchestre s'est acquitté de sa tâche à son honneur. Il a interprété cette partition avec une entente des nuances, une attention avisée et une sûreté auxquelles tout le monde se plaît à rendre hommage. Que M. Lejeune et ses excellents collaborateurs reçoivent nos félicitations.

Pour terminer, disons que tout a été parfait, et tous doivent recevoir des félicitations. Les costumes, les décors et les perruques étaient splendides.

Tout le monde ira voir la *Poupée* pour admirer le spectacle que nous donne M. Couvreur et applaudir ses vaillants artistes.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Le Comité exécutif invite les groupes, qui ne se sont pas réunis la semaine dernière à tenir séance aujourd'hui samedi dans leurs locaux respectifs.

Ordre du jour : Questionnaire du Travailleur. — Communication d'une circulaire du Comité exécutif.

2e SECTION. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au Palais, au Pile.

4e SECTION. — Ce soir, à 8 h. 1/2, rue Decrème, 57.

12e SECTION. — Ce soir, à 8 h. 1/2, estaminet Willart, Grande-Rue.

14e SECTION. — Ce soir, à 8 h. 1/2, estaminet Narcisse-Leplat, rue du Curoir.

15e SECTION. — Ce soir à 8 h. 1/2, à l'Assemblée, rue du Grand-Chemin.

11e SECTION. — Demain dimanche, à 4 heures, chez H. Carré, rue Turgot.

La 7e SECTION se réunira le samedi 12 janvier à 8 h. 1/2 précises du soir en son local, rue de l'Alma, 104. La présence de tous les membres est indispensable. Questions très importantes et remise des cartes pour 1901.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître ». — L'assemblée mensuelle est remise au dimanche 20 courant, pour cause de distribution des jouets aux enfants des membres de la section de Croix, dimanche 13 courant.

Club Moderne. — Le Comité du Club Moderne prie tous les membres actifs d'assister à la réunion générale du samedi 12 courant, à 8 h. 1/2 précises.

Répétition du nouveau chœur, en vue du grand concert prochain. — L'amende sera de rigueur.

La Lyre du Fontenoy. — La commission administrative du choral « La Lyre du Fontenoy » prie tous les sociétaires d'assister à la répétition qui aura lieu aujourd'hui samedi à 8 heures 1/2 précises.

Dimanche, réunion au local, à 10 heures, pour la sortie des membres honoraires.

A 3 heures, banquet.

NOTA. — Pour la section dramatique, les répétitions se font tous les dimanches, à 10 heures précises.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 11 Janvier 1901

NAISSANCES. — Jeanne Boterdael, rue des Longues Haies, cour Vromen, 14. — Victor Vervaecke, rue de la Barbe d'or, cour Decraen, 3. — Charles Prouvost, boulevard Gambetta, 88. — Henri Roger, rue Daguesseau, cour Kléber, 7 — Suzanne Debucquoy, rue Charlemagne, 3. — Maurice Harinkouck, rue Dammerie, 22. — Pauline Saenleger, rue Bourgelot, 21. — Marie Dufour, rue de l'Ommeleau, 56. — Georges Deprutz, place Carnot, 21. — Henri Desmarchelier, rue Blanchemaille. — Marie Overath, rue Blanchemaille. — *Fernande Stub*, Boulevard de Mulhouse, 68.

DÉCÈS. — Hypolite Baisse, 60 ans, rue de Barbieux. — Xavier Duthoit, 58 ans, rue Fourcroy, cour Watteau, 13. Julie Van Geenberghe, 2 mois, rue Marceau, 12. — J.-B. Wetine, 75 ans, rue de Naples, 8. — Marie Ionckheere, 76 ans, rue de l'Hospice.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier soir, à neuf heures, en séance extraordinaire sous la présidence de M. Lecomte. M. adjoint, M. Dron, maire, s'était fait excuser.

Trente conseillers sont présents.

M. Henri Loridant, nommé secrétaire de séance, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 30 novembre.

Le citoyen Six, présente une observation au sujet de la somme de 100 francs qu'il avait demandée pour la société colombophile du Blanc-Seau.

Sur la demande de M. Lecomte, il est entendu que cette question revendra à la discussion dans la prochaine séance.

Le secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance du 11 décembre.

M. Charles Loridan demande la parole. Il regrette que le procès-verbal ne mentionne pas la proposition qu'il avait faite de faire visiter l'église St-Jacques, de laquelle se dégage des odeurs infectes.

A la majorité du Conseil, cette proposition mise aux voix est inscrite au procès-verbal.

Le citoyen Quivron fait remarquer que les paroles du maire sont relatées strictement au procès-verbal, et que les siennes ne sont pas inscrites. Il demande à ce quelles le soient.

Le citoyen Quivron dit qu'il regrette d'être arrivé un quart d'heure en retard et de ne pas avoir entendu l'excuse de l'absence du maire.

M. Lecomte dit que M. Dron est retenu à Paris pour des affaires intéressant Tourcoing.

Le citoyen QUIVRON. — Je le regrette. J'avais une question à lui poser. Il a encore fait le saut, mais il ne le fera pas toujours. (Des applaudissements éclatent dans le public, très nombreux.)

M. FLAMENT *répond au citoyen Quivron* que M. Dron n'a pas l'habitude d'éviter les discussions.

M. Lecomte prévient le public que si des manifestations se produisent encore, il fera évacuer la salle et lèvera la séance.

Le conseil passe ensuite à la discussion des questions portées à l'ordre du jour.

Eglise de Notre-Dame de Lourdes. — Achèvement de la facade principale. Marché à passer pour la somme de 14,000 francs. — Adopté.

Modification d'alignement rue du Dragon — Renvoyé à la commission de la voirie.

Garde-corps à établir aux abords du viaduc des Carliers. — Renvoyé à la commission de la voirie.

Plan d'alignement de la rue du Collecteur — Après examen du plan, le Conseil adopte le projet.

Travaux de pavage. — Adjudications infructueuses. — Renvoyé à la Commission de la voirie pour élaborer un nouveau projet.

Service des Eaux. — La demande de la commune de Mouveaux tendant à obtenir la fourniture de l'eau potable est refusée.

Construction du réservoir des Bonnets. — Création de ressources emprunt complémentaire.

Le conseil adopte l'emprunt d'une somme de 1,000 francs.

Rupture d'une conduite. — Le Conseil approuve la somme à accorder à M. Fauconnier de Roubaix, comme indemnité pour dégâts causés par l'inondation.

Octroi. — Le cahier des charges pour la fourniture des chaussures aux agents de service.

M. Charles Loridant demande pourquoi les agents de l'octroi ne sont pas traités comme les agents de police.

Puisque l'on remet à la police l'argent pour l'achat de leurs chaussures, on doit le faire aussi pour l'octroi, car si ils peuvent réaliser un bénéfice sur ces achats, on n'a pas le droit de les en empêcher.

Si ils peuvent trouver une chaussure aussi bonne en Belgique qu'en France et à meilleur marché, c'est leur affaire, et si ils trouvent en France des chaussures aussi bonnes et pour le même prix, ils n'iront pas en Belgique.

MM. Six, Rompteau, Loridan Charles et Darras demandent à être entendus par la commission des finances.

Le renvoi, mis aux voix, est adopté par 14 voix contre 12.

Demande de la fabrique de l'Eglise Saint-Elége. — Renvoyée à la commission des finances.

Institut Colbert. — Traitement du professeur de travail manuel pour les derniers mois de 1.00. Régularisation. Le Conseil est d'avis de prélever sur le crédit prévu pour ce traitement, une somme de 3.5 fr. 79.

Remerciements de M. Dussart Georges, boursier de l'école nationale des beaux-arts. M. Dramais, secrétaire général, donne lecture d'une lettre de cet élève exprimant toute sa reconnaissance.

Le conseil décide de lui adresser des remerciements.

Immeuble Pollet-Hassebrouck. — Proposition de résiliation de bail.

Le conseil donne un avis favorable à cette résiliation.

Demande de crédits pour l'exercice 1900. — Les suppléments de crédits, proposés par l'administration sont adoptés.

Représentations théâtrales. — Demande de subventions. Renvoyé à la commission des finances.

Réception définitive de travaux et fournitures. — Le conseil approuve les réceptions des travaux faite par les services municipaux.

Demande de subvention pour organisation de courses de chevaux. — M. Loridant Henri, secrétaire de séance, donne lecture des rapports du citoyen Delphin Dumortier, absent, au nom de la Commission des finances, pour organisation de courses de chevaux en 1901-1902.

Le Conseil adopte les conclusions de ces rapports en accordant, pour chaque année, une somme de 1,500 francs, soit 3,000 francs pour les deux.

Demande de remboursement. — Un ancien employé de la ville demande le remboursement des sommes par lui versées à la caisse des retraites.

M. Henri Loridan donne lecture du rapport présenté au nom de la commission des finances, par M. Uréile, absent excusé, tendant à ne pas donner de suite favorable à cette demande.

Le conseil se range à cette décision.

Liquidation de la pension de retraite d'un receveur d'octroi. — Le Conseil, sur le rapport de M. Charles Loridant, au nom de la commission des finances, dit qu'il y a lieu de liquider la pension de retraite de M. Frédéric Destombes, à la somme annuelle de 972 fr. 91 avec jouissance du premier janvier 1901.

La séance est levée à 10 heures 40.

Modification à l'heure de la ville. — L'horaire des cars ouvriers avait été fixé de manière à permettre aux ouvriers tourquennois qui ont leurs occupations à Roubaix d'arriver en temps voulu à leur travail.

D'une réclamation d'un groupe d'ouvriers de Tourcoing parvenue à l'administration municipale, il résulterait que ce but n'est pas atteint et que les cars arrivent trop tard à Roubaix, parce que l'heure de Tourcoing est en retard sur celle de la ville voisine.

Afin de remédier à cet état de choses préjudiciable à un grand nombre de nos concitoyens, l'administration municipale a décidé qu'à compter du samedi 12 janvier 1.01, l'heure de Tourcoing serait avancée afin de la faire concorder avec celle de Roubaix.

Découverte d'un noyé. — Hier, vers huit heures du matin, les ouvriers de M. Masquilier, entrepreneur au quai de Cherbourg, ont aperçu la tête d'un homme au-dessus la glace du canal.

La police prévenue par téléphone, envoya deux de ses agents qui réussirent à retirer le corps humain de l'eau au moyen de crochets.

Le noyé fut reconnu pour être un nommé Cousin Louis, âgé de 33 ans, né à Herzeele, cantonnier au chemin de fer, et demeurant en logement rue de la Tossée, 34.

Cousin faisait la noce depuis mardi, jour où il avait touché son mois, et était absent de son logement depuis deux jours.

Dans sa poche, on a retrouvé son portemonnaie contenant encore 9 francs.

La mort est attribuée à un accident.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hospice civil.

Les rentes des travailleurs. — Hassebrouck Amand, âgé de 33 ans, demeurant rue de la Blanche Porte, 32, garçon brasseur chez M. Plouvier, en faisant un mouvement pour arrêter ses chevaux s'est contusionné le pied droit.

Le docteur Bourgois a déclaré trois semaines d'incapacité de travail.

— Chez Haeffy-Henri, filateur, 223, rue du Tilleul, le nommé Castel Arthur, âgé de 41 ans, bacleur, demeurant rue des Trois-Pierres, a eu le pied droit pris entre le chariot et le butoir de son métier. Dix jours d'incapacité de travail.

Conférence anti-clericale. — La Société de la « Libre-Pensée Tourquennoise » organise pour le Lundi 14 Janvier, à 8 heures du soir, au local de « l'Union Ouvrière », chez le citoyen Albert Delesalle, rue de la Latte, 34, une Grande Conférence Publique et Contradictoire, avec le concours assuré de M. HARRENT, homme de lettres, ancien curé catholique.

Sujet traité : LES CRIMES DES COUVENTS. La contradiction est assurée libre à tous les représentants d'un culte quelconque.

Dix centimes seront perçus à l'entrée pour couvrir les frais.

La Robe Rouge. — *Dimanche 13 janvier,* à 3 heures 1/2 après-midi, dans la salle des fêtes de la place Leverrier : LA ROBE ROUGE, de M. Brieux, par la troupe de M. Ch. Baret, avec le concours de Mme Tessandier et de M. Mévisto.

Théâtre Alexandre, rue de Tournai, 18, dimanche 13 janvier, avec le concours de Mlle Chenet de l'Opéra-Comique, 1er chef d'œuvres du répertoire lyrique.

LA FILLE DU RÉGIMENT, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti.

LE CHALET, opéra-comique en un acte, musique d'Adam.

Orchestre complet sous la direction de Paul Macer.

Prix des places ordinaire. La salle sera chauffée.

Théâtre Couvreur. — Salle Leverrier. — Lundi 14 janvier 1901. — Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 heures. — Première représentation du plus grand succès de l'époque et par privilège de M. Louis Couvreur : LA POUPÉE, opéra-comique à grand spectacle en 4 actes et 5 tableaux, de MM. Ordonneau, musique de M. Edmond Audran.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 11 Janvier 1901

NAISSANCES. — *Dupont Adolphe, rue Chaptal,* — Delon François, rue de Comines, 24. — Odoux Félix, rue Ingres, 104. — Delen Adolphe, rue de Comines. Reumaux Jeanne, rue Croix rouge, 16. — Tanghe Paul, rue de Roncq, 69. — Courouble Joseph, rue Colbert 343.

DÉCÈS. — Desrumaux Marie, 34 ans, rue de Gand, 303. — Bauden Marie, 8 jours, rue Dahomey, 79. — Pourcelle Albert, 19 ans, rue Pin de la Guerre, 191. — Evrard Adolphine, 68 ans, rue St-Pierre, 34. — Leclercq Henri, 68 ans, rue d'Havre, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Bureau auxiliaire des Postes. — Il y a quelque temps, l'administration des Postes et Télégraphes a décidé la création, quartier St-Pierre, d'un bureau auxiliaire des postes.

Jusqu'ici aucune personne ne s'est présentée pour en accepter la gérance. Cependant il serait désirable que cette utile création reçut exécution le plus vite possible car l'administration supérieure a prévenu qu'elle retirerait l'autorisation si ce bureau auxiliaire n'était pas ouvert à bref délai.

Appel est fait aux personnes de bonne volonté qui voudraient se charger de tenir ce bureau ouvert au public. La rétribution annuelle est au minimum de 200 francs, s'adresser à la mairie de Croix.

Voirie vicinale. — Voici le classement pour Croix en 1901 :

1° Chemins vicinaux d'intérêt commun. — N° 112 de Croix à Mouscron, 1398 mètres ; n° 143 de Wambrechies à Hem, 4567 mètres.

2° Chemins vicinaux ordinaires. — N° 3 de Beaumont, 901 mètres ; n° 4 du Croquet, 768 mètres ; n° 6 des Ogiers, 230 mètres ; n° 7 du Noir-Bonnet, 440 mètres.

Toutes ces longueurs prises sur le territoire de Croix.

Tentative de vol. — Chez les époux Dumortier, rue Jeanne d'Arc, à Croix, chez lesquels on a volé un coq et deux poules, l'une de ces dernières nuits ; on a essayé, la nuit dernière, d'enlever des lapins.

Un des enfants, ayant entendu du bruit, cria au voleur ce qui fit sauver celui-ci dare-dare.

La Lyre d'Apollon. — Les membres de cette société sont priés d'assister à la réunion qui a lieu ce soir à 8 h. 1/2. Communication à faire concernant le banquet. Urgent.

Ducasse à pierrots. — Dimanche prochain 13 janvier, jusqu'au jeudi 17 courant inclus, grande ducasse à pierrots chez le camarade Joseph Roussel, angle des rues Courbet et Progrès.

MOUVAUX. — **Réunion de Commission.** — La Commission de revision des listes électorales s'est réunie jeudi soir, à cinq heures, à la mairie.

Une soirée populaire. — Une soirée populaire organisée par Mme Bulté, directrice de l'école municipale de filles, a eu lieu mercredi soir, à huit heures, dans les nouveaux locaux situés rue de l'Hospice.

Trois cents personnes environ se pressaient dans la vaste salle de l'école maternelle.

MM. Vincent, maire, Carlier et Dubreu, adjoints et plusieurs membres de l'Administration municipale y assistaient.

Les deux saynètes « Le Pot au feu » et « L'Employée » ont été très goûtées des assistantes.

La petite Angèle Vanhoverbeque a récité son monologue « Ma sœur se marie » avec un naturel si vrai que les spectateurs lui ont fait une véritable ovation. La fête de la soirée s'est terminée à 9 heures 1/2, par une causerie de Mme Bulté sur l'économie.

Disons de suite que cette causerie a beaucoup plu à l'assistance. En somme, bonne *journée pour l'enseignement laïque.*

WASQUEHAL. — *Enquête d'utilité publique.* — L'enquête d'utilité publique sur la fixation et reglement de plan d'alignement des chemins vicinaux ordinaires numéros 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9 a été clôturée jeudi après-midi à 4 heures. Aucune observation ni réclamation n'a été présentée.

M. Debuchy, maire de Marcq-en-Barœul, commissaire enquêteur, a dressé un procès-verbal concluant à un avis favorable.

Les chemins de la commune. — Voici le tableau des chemins dressé par l'agent-voyer cantonal au 1er janvier :

Chemin d'intérêt commun n° 143, de Wambrechies à Hem, toute la longueur sur le territoire, 6.65 mètres ; n° 114 de la Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem sur le territoire, 1.8.6 mètres.

Chemins vicinaux ordinaires, pavé de Lille, 1.500 mètres. — Pavé du Heule, 710 mètres. — *Chemin Duthoit, 1.063 mètres.* — Chemin du Haut-Vinage, 2.162 mètres. — Chemin du Triez, 639 mètres. — Chemin du Grand-Caillignies, 695 mètres. — Chemin de Croix au Pile, 410 mètres.

Etat-civil du 11 janvier. — *Naissance.* — Lucie Lagache, pavé de Lille.

LANNOY. — *Conférence mahoutiste.* — Comme nous l'avons annoncé jeudi matin, une conférence organisée par les jeunes mahoutes de Lannoy, a eu lieu, jeudi soir au patronage catholique de cette ville.

Le président de la jeunesse mahoutiste explique que lorsque son papa rase la figure de quelqu'un il ne lui coupe pas les cheveux et que si son papa savonnait la chevelure d'un monsieur au lieu du menton, il ne pourrait ni couper les cheveux, ni raser la figure de ce monsieur.

Il donne la parole au révérend papa Le Bail. (Applaudissements).

Papa Le Bail dit qu'il croyait qu'en venant à Lannoy il venait dans une ville essentiellement catholique, mais qu'il est obligé de constater qu'il y a des libres-penseurs dans la contrée, car un journal (lisez *Egalité*) a inséré un article ridiculisant le catholicisme. Il donne lecture de cet article.

Un mahoutiste. — Révérend papa, monsieur le doyen nous a toujours défendu de lire des mauvais journaux, et vous venez de dire que l'*Egalité* a inséré un article de critique. Vous lisez donc ce journal et vous avez par conséquent commis un péché. Vous irez en enfer, si vous ne vous confessez pas. (Nombreux cris de : Tais-toi ?).

Papa Le Bail. — Vous le savez, mes frères, je désire voyager dans la lune, mais comme personne ne dispose d'une échelle assez longue pour monter jusque là, je suis obligé de rester où je suis. La lune, ce n'est pas le soleil.

Une voix. — Ce n'est pas les étoiles non plus. (Tumulte).

Le président n'obtient le silence que lorsque la lune apparaît au tableau, grâce à une projection lumineuse.

Une voix. — Ch'est nin la lune chu, ch'est eunne leumire. (Une violente clameur arrête l'interrupteur que les commissaires veulent expulser.)

Le vicaire. — Laissez, mes frères, c'est un ami qui ne sait pas ce qu'il dit.

Une voix. — Ce qui prouve que l'*Egalité* disait la vérité en affirmant qu'il se trouve des mahoutes parmi nous. (Nouvelles et violentes clameurs et expulsion de l'interrupteur.)

Le calme rétabli, l'orateur explique que la planète Mars, que l'appareil à projection montrée, doit être habitée. (Nous apercevons en effet, un grand singe sur le côté gauche du tableau.)

L'orateur montrant le singe, dit que c'est un orang-outang.

Une voix. — Ch'est unne drôle de bête. (Nouvelles et violentes rumeurs).

La salle s'échauffe et se vide peu à peu. Il ne reste bientôt plus que les habitués du patronage, jeunes gens de 10 à 12 ans qui, ayant vu dérouler toute une série de singes sur le tableau, se mettent à chanter sur l'air de : *Vivent les Saint-Sauveurs* :

On a vu des singes manman
On a vu des singes,
Ils allaient se faire rager
Chez Monsieur le Curé

C'est au milieu de ce brouhaha que la séance fut levée par le président qui pleurait à chaudes larmes.

LYS-LES-LANNOY. — **Etat-civil.** — *Naissance.* — Julie Delannoy, rue de Leers.

RUY BLAS est un roman populaire d'une grande envergure et d'un intérêt supérieur. L'action dramatique de « Ruy Blas, » si émouvante au théâtre, se retrouve entière dans le roman et donne une telle intensité d'émotion qu'elle fait vibrer toutes les passions qui agitent l'âme humaine.

Les personnages historiques du drame, La Reine, Ruy Blas, Don Salluste, Don César de Bazan, Casilda, etc., etc., apportent, à cette œuvre unique, le charme de leurs amours, le choc des leurs passions à travers les intrigues mystérieuses de la Cour d'Espagne sous Charles II.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 11 janvier 1901

Question d'interprétation. — Le poste de police est-il un lieu public ? Jules Duclerfay, 17 ans, de Lille, a été condamné dernièrement à 1 mois de prison et 50 francs d'amende pour ivresse en récidive correctionnelle.

Il s'était présenté au poste, abominablement gris, pour réclamer un sien ami qui, déjà, y cuvait sa bière.

Condamné par défaut à un mois de prison cette peine a semblé dure à Duclerfay, qui vient faire aujourd'hui opposition.

Me Babled l'assiste à l'audience, et il tente de faire admettre que, quoiqu'il faille traverser les rues de la ville pour se rendre au poste, il ne s'ensuit pas qu'on ne peut pas s'y trouver subitement gris.

Autrement dit, son client n'était pas ivre dans la rue, et s'il l'est devenu au poste, c'est peut-être d'émotion... D'ailleurs, le poste de police n'est pas un lieu public, puisque le public ne s'y rend la plupart du temps que contraint et forcé... Donc, pas d'ivresse manifeste et... acquittement.

Le tribunal a écouté les explications de ce pince-sans-rire de Duclerfay dont il a réduit la condamnation à la moitié, soit 15 jours de prison et 25 fr. d'amende.

Armes diverses. — Alexandre Akerman, 26 ans, peigneur à Roubaix, a été arrêté à Wattrelos, le 9 janvier, porteur de 19 kilos de café de contrebande. Six jours de prison et 500 francs d'amende.

— Trois jours et 500 francs à Alfred Dumoulin, 31 ans, maçon à Roubaix, pour fraude dans l'Elle et demi de café.

— Deux mois et 500 francs à Emile Brouttin, 48 ans, journalier à Quiévrechain, pour contrebande de 34 kilos de tabac haché, valeur 368 francs.

— Achille Dessaint, journalier, à Auberchicourt, a été appréhendé, au sentier du Sabotier, à Mouscron, porteur de 100 grammes de tabac étranger et 12 kil. de poudre à feu de provenance également étrangère. Il a aggravé son cas en opposant une vive résistance aux douaniers qui l'emmenaient. 2 mois et 500 fr. pour la fraude et 500 francs pour la rébellion.

— Hubertine Cronck, 33 ans, journalière à Roubaix, rue Daubenton, a été surprise, à Wattrelos, au moment où elle introduisait en France 1 kil. 500 de café. Elle a d'abord donné un faux nom, mais on n'a pas tardé à établir sa véritable identité. Trois jours et 500 francs.

— Pour contrebande de tabac, au Biez, trois jours avec sursis et 500 francs avec sursis pour frères Jules et Emile Mars, de Haden (Belgique).

— 48 heures de prison à Jules Bastin, 42 ans, celui-ci avec sursis, et à Raymond Dhalnens, 38 ans, pour mendicité en réunion à Lille.

— Oscar Brunswyck, de Lille, a frappé Gustave Franck, noyauteur, qui, comme lui, était le St-Loi, le 1er décembre au soir. 25 fr. d'amende avec sursis.

PETITE CORRESPONDANCE

Mrs LARISTAN, 109, rue d'Isly. —